



ÉNERGIE | Envie d'installer des panneaux solaires ? Le territoire Paris Ouest La Défense a mis en place un cadastre calculant le potentiel énergétique des toitures des onze villes de son périmètre.

Mesurez le niveau d'ensoleillement de votre toit

Anne-Sophie Damecour

À L'HEURE du dérèglement climatique, de la crise énergétique et des discours sur la sobriété, beaucoup d'habitants souhaitent se tourner vers les énergies renouvelables et locales. Mais encore faut-il savoir s'y retrouver sur ce marché florissant qui ne concernait que 9,3 % de la consommation en France en 2006, contre 19,1 % en 2021 (dont 4,2 % pour le solaire).

Alors pour guider les 562 000 habitants de son territoire, Paris Ouest La Défense (POLD), qui regroupe les communes de Levallois, Neuilly, La Garenne-Colombes, Courbevoie, Puteaux, Suresnes, Nanterre, Saint-Cloud, Rueil-Malmaison, Garches et Vaucresson, a décidé de mettre à disposition un cadastre solaire. Un outil permettant de connaître l'ensoleillement disponible sur chaque mètre carré de la toiture de son logement ainsi que les économies engendrées, selon l'utilisation souhaitée.

« Il s'agit du premier niveau d'analyse, avec des données calculées à partir de grandes masses, mais qui donne une approche concrète des choses », explique Tony Ferreira, directeur de l'Agence locale de l'énergie et du climat, créée par le POLD il y a quatre ans avec pour mission d'accompagner les habitants sur les questions de rénovation énergétique.

« Notre mission est de les informer sur les travaux qu'ils peuvent réaliser, sur les aides publiques qu'ils peuvent mobiliser et de les mettre en lien avec des professionnels agréés dans la mesure où il y a beaucoup de défiance dans ce domaine », détaille le directeur.

Établi à partir d'une carte satellite et des données Insee

Le cadastre solaire, en ligne depuis novembre, est une extension à l'échelle du territoire d'une initiative qui avait été mise en place par la ville de Rueil-Malmaison en 2019.

À partir d'une carte satellite, des données Insee, mais aussi de certains facteurs comme l'inclinaison des toitures ou les hauteurs des bâtiments, la société Cythelia Energy a établi un document qui mesure le potentiel de chaque construction. Une avancée importante alors que le territoire a pour objectif de multiplier le recours aux énergies renouvelables par treize d'ici 2050.

L'établissement public territorial Paris Ouest La Défense propose également un diagnostic financier – investissements, aides, amortissement, économies générées – avec plusieurs options : produire de l'électricité, la

vendre, la consommer ou encore chauffer l'eau de son logement. Selon l'Ademe cette dernière option « permet de couvrir 50 à 80 % » des besoins moyens annuels.

« La récupération de l'énergie solaire n'est pas une technologie très complexe, mais c'est une énergie capricieuse qu'on ne sait pas encore bien stocker, avec un décalage entre les besoins et la production », souligne le directeur de l'agence locale pour tempérer les attentes que peuvent susciter ces installations avec en ligne de mire le « graal de l'autosuffisance ». « Dans le contexte actuel où les tarifs de l'énergie sont au cœur des préoccupations, nous avons une carte à jouer : celle du photovoltaïque, estime Joëlle Ceccaldi-Raynaud, présidente du POLD et maire (LR) de Puteaux. Ce cadastre encourage le déploiement de l'énergie solaire. Il incarne un véritable investissement pour notre futur. »

Un engouement chez les habitants

Les habitants semblent d'ailleurs concernés, alors que le sujet est plus que jamais d'actualité avec les menaces de coupures d'électricité cet hiver. Depuis le lancement du cadastre, près de 1 700 personnes se sont connectées à la page Internet dédiée.

De son côté, la ville de Rueil-Malmaison dispose déjà de données statistiques après deux ans et demi de fonctionnement. Ainsi près des trois quarts des personnes qui réalisent des simulations sont intéressées par la production d'eau chaude grâce aux panneaux solaires et la même proportion opte pour l'autoconsommation de l'énergie produite.

La ville, via son service de l'urbanisme, explique avoir « observé du fait de la crise de l'énergie une augmentation conséquente des demandes de pose de panneaux solaires ces derniers mois par voie de déclarations préalables de travaux ».



Ce cadastre incarne un véritable investissement pour notre futur

Joëlle Ceccaldi-Raynaud, présidente du POLD et maire (LR) de Puteaux



MAXPPP / JEAN-LUC FLEMAL

L'électricité produite par des panneaux solaires peut être vendue ou consommée. (Illustration).

